

**27 AVRIL › 1 MAI
PARC DES
EXPOSITIONS
NARBONNE**

ENTRÉE GRATUITE

DOSSIER D'INSCRIPTION



**FOIRE
DE
PRINTEMPS
DU GRAND NARBONNE**

LE PLEIN D'ÉNERGIES NOUVELLES !

PARC DES EXPOSITIONS
Avenue Maître Hubert Mouly
11 100 NARBONNE

Renseignements :
Tél. 04 68 90 44 00
Fax 04 68 90 44 11
E-mail :
contact-parcexpos@alenis.fr
parcexpos-narbonne.com

**Grand
NARBONNE**
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

**Alenis**
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Après le succès de notre dernière édition et pour célébrer la 45^{ème} Foire de Printemps du Grand Narbonne, Alénis et ses partenaires ont voulu maintenir un nouvel élan à cet évènement afin d'en faire un outil essentiel au service de votre politique commerciale.

En participant à cette manifestation, il vous sera possible de promouvoir la notoriété de votre entreprise, de rencontrer de nouveaux prospects et de développer votre chiffre d'affaires.

Parmi les nombreuses nouveautés, nous vous proposons :

- La mise en place d'un espace dédié aux démonstrateurs, petits artisans d'art et produits régionaux. Véritable cœur de l'évènement, il y en aura pour tous les goûts et toutes les envies, de la découverte d'activités originales et spectaculaires aux dégustations des meilleures douceurs de notre terroir.
- Des animations pour toute la famille afin d'attirer une clientèle nombreuse et diversifiée. Résolument orientée vers l'action, la Foire procurera à tous émotions et fortes sensations de par ses multiples jeux, attractions et activités sportives et ludiques.
- Une présentation de la plateforme de rénovation énergétique, déclinée par différentes animations spécifiques, à l'initiative du Grand Narbonne Communauté d'Agglomération. Nouveau dispositif d'accompagnement personnalisé pour les projets de rénovation dans le secteur de l'habitat, ce système est un véritable atout pour les habitants du territoire narbonnais en terme d'économie d'énergie et d'amélioration du confort des logements.
- Un rassemblement de Food-trucks. Service novateur de restauration mobile de qualité, les menus proposés sont préparés uniquement à partir de produits frais, dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Au cœur de la nouvelle région Occitanie, la Foire de Printemps du Grand Narbonne et ses 150 exposants attendus confirme plus que jamais sa place de manifestation majeure de ce grand territoire, grâce à son attractivité qui en fait le rendez-vous économique incontournable à ne pas manquer.

Participez à
La 45^{ème} Foire de Printemps
du Grand Narbonne

qui se déroulera du

jeudi 27 avril au lundi 1^{er} mai 2017

AU PARC DES EXPOSITIONS A NARBONNE

En renvoyant votre dossier avant le 1 mars 2017

Pour toute information complémentaire, les services du Parc des Expositions sont à votre disposition :

Tel : 04.68.90.44.00 – Fax 04.68.90.44.11- E-mail : contact-parcexpos@alenis.fr



BULLETIN D'ADHESION

A retourner avant le 1 mars 2017

RESERVE AU SECRETARIAT

Dossier reçu le..... N°.....
 Exposant.....
 Hall..... Stand.....
 Extérieur stand.....



RENSEIGNEMENTS ORGANISATION :

ALENIS : PARC DES EXPOSITIONS - Avenue Maître Hubert Mouly - 11100 NARBONNE

Tel : 04.68.90.44.00 - Fax : 04.68.90.44.11 - E-mail : contact-parcexpos@alenis.fr

IDENTIFICATION DE L'EXPOSANT

Raison sociale.....

Adresse.....

Code postal:.....

Ville:.....

Téléphone:

Portable:

E-mail:

Correspondant:

Fonction:

N° de SIRET:

Registre du commerce ou de métiers:

TVA intracommunautaire:

Adresse de facturation (si différente de celle mentionnée ci-dessus)

Année de votre première participation à la foire:

Année de votre dernière participation à la foire:

Matériel et produits présentés :

(le stand étant réservé uniquement et exclusivement pour les produits et matériels déclarés, l'organisateur est en droit d'interdire l'exposition de tout matériel ou produit non déclaré ci-dessus)

Observations :

VOS FRAIS

DESIGNATION	Prix unitaire ou au m ² H.T	Quantités	Sommes dues H.T
Location d'un stand sous Hall 1 (par multiple de 9m²)			
Stand aménagé 3 x 3 avec moquette (le m ²)	81.27 €		
Majoration par angle	99.75 €		
Rampe de trois spots	31.50 €		
Location d'un stand sous chapiteau (par multiple de 9m²)			
Stand aménagé 3 x 3 avec moquette (le m ²)	73.82 €		
Majoration par angle	94.50 €		
Rampe de trois spots	31.50 €		
Location d'un emplacement extérieur (terrain nu)			
Emplacement de 0 à 10m ²	336.00 €		
Emplacement de 11 à 24m ²	546.00 €		
Emplacement de 25m ²	619.50 €		
Emplacement de 35m ²	756.00 €		
Emplacement de 50m ²	918.75 €		
Emplacement de 75m ²	1 176.00 €		
Emplacement de 100m ²	1 291.50 €		
Emplacement de 125m ²	1 559.25 €		
Emplacement de 150m ²	1 790.25 €		
Emplacement de 175m ²	1 984.50 €		
Emplacement de 200m ²	2 184.00 €		
Emplacement de 225m ²	2 394.00 €		
Emplacement de 250m ²	2 572.50 €		
Branchements électriques (pour 5 jours de foire)			
Monophasé 16 ampères	178.50 €		
Monophasé 32 ampères	257.25 €		
Triphasé 16 ampères	535.50 €		
Triphasé 32 ampères	750.75 €		
Branchements eau (uniquement dans les zones possibles)	136.50 €		
A joindre obligatoirement au dossier:			
Copie attestation d'assurance RC	Total H.T		
Copie d'extrait Kbis de moins de trois mois ou carte artisan	T.V.A 20%		
	Total TTC		
	Acompte à joindre		500 €
Chèque d'acompte de 500€ à l'ordre de : ALENIS	Reste à payer		

GUIDE PRATIQUE 2017

Bulletin d'adhésion à remplir et à retourner avant le 1 mars 2017 signé, accompagné d'un chèque d'acompte de 500 € à l'ordre de:

ALENIS - Parc des Expositions - Avenue Maître Hubert Mouly - 11100 NARBONNE

Une facture régulière vous sera adressée en fonction des emplacements qui vous seront proposés.

Les exposants n'ayant pas réglé l'intégralité de leur facture le 31 mars 2017 verront leur emplacement remis à la disposition de l'organisateur et ne pourront en aucun cas prétendre à l'installation de leur stand, le premier versement restant acquis à l'organisation. L'entrée du Parc des Expositions pour l'installation du stand ne sera autorisée que sur présentation d'un laissez passer délivré après le règlement intégral de la facture.

ASSURANCES ET RESPONSABILITES

ALENIS est assuré pour sa responsabilité civile en sa qualité d'organisateur de la Foire de Printemps du Grand Narbonne 2017 (pour les dommages corporels, matériels et immatériels).

Chaque exposant doit fournir à l'organisateur une attestation d'assurance responsabilité civile précisant notamment: la date et le lieu de la manifestation, périodes de montage et démontage comprises.

En aucun cas ALENIS ne souscrit de garantie pour le compte des exposants et notamment pour les biens exposés sur les stands. Il est par conséquent conseillé à chaque exposant de prévoir une extension de garantie sur son contrat d'assurances multirisques.

Les exposants renoncent à recours contre l'organisateur pour les dommages de toutes natures pouvant atteindre leurs biens, et s'engagent à les assurer pour la durée de la Foire de Printemps du Grand Narbonne 2017.

STANDS

Les stands mis à la disposition des exposants sont composés de modules de base de 9m², soit 3m x 3m x 2.40m de hauteur, équipés de cloisons mélaminées sur profilé aluminium, avec moquette au sol (clouage et agrafage exclus).

MONTAGE - DEMONTAGE

Montage : les emplacements seront à la disposition des exposants : mardi 25 avril et mercredi 26 avril 2017. Horaires : de 8 heures à 20 heures.

Démontage : mardi 2 mai et mercredi 3 mai 2017. Horaires : de 8 heures à 20 heures.

Les périodes de montage et démontage sont sous la responsabilité des exposants.

MARCHANDISES

L'approvisionnement des stands sera autorisé le matin de 9 heures 30 à 10 heures. Aucun mouvement de marchandises ne sera autorisé en dehors de ces heures pour des raisons de sécurité. Une facture doit accompagner toutes marchandises vendues sur les stands.

GARDIENNAGE

Il sera assuré de 19 heures 30 le soir à 10 heures le matin. En dehors de ces heures, les stands sont sous la responsabilité de l'exposant.

ENGAGEMENT

Le signataire dûment mandaté et agissant pour le compte de l'exposant direct s'engage par la présente à respecter l'organisation matérielle concernant l'installation et le démontage, les normes de sécurité en vigueur ainsi que les horaires d'ouverture et de fermeture de son stand. Il reconnaît avoir pris connaissance des tarifs de frais de participation, du règlement général de la manifestation dans lequel il a été notamment informé de la renonciation à recours contre l'organisateur indiquée au dernier alinéa de l'article 30 qu'il s'oblige à communiquer à son assureur Responsabilité Civile et accepte de s'y soumettre sans réserve. Il atteste être inscrit au RCS ou au répertoire des métiers.

Nom.....Prénom.....
En qualité de
Fait à Le

Cachet et signature précédés de la mention manuscrite "Lu et approuvé - bon pour accord"

27 AVRIL › 1 MAI
PARC DES
EXPOSITIONS
NARBONNE

ENTRÉE GRATUITE

LE PLEIN D'ÉNERGIES NOUVELLES !



FOIRE
DE
PRINTEMPS
DU GRAND NARBONNE

parcexpos-narbonne.com

